

Le budget

Un nouveau budget vient d'être déposé, mais le gouvernement ne prévoit toujours pas de mesure spéciale pour venir en aide aux personnes touchées par la fermeture de la base militaire de Summerside. Voici ce que sera, pour la région, le prix de la décision annoncée en avril dernier: la perte de quelque 1 200 emplois directs, c'est-à-dire un manque à gagner d'environ 40 millions de dollars par année ou plus de 2 p. 100 de la masse salariale totale de la province. Notre fierté d'insulaires ne diminue certainement pas, mais notre confiance est ébranlée.

• (1310)

Le budget du gouvernement pour 1990 contient des mesures qui coûteront certainement des millions de dollars à l'Île-du-Prince-Édouard. Les plus grosses coupes toucheront les fonds que nous perdons au titre du financement des programmes établis. Ma province perdra environ 35 millions de dollars en cinq ans et environ 12 à 13 millions au cours des deux prochaines années.

Le gouvernement fédéral a commencé à réduire ces paiements en 1986. Les coupes qui devaient être effectuées jusqu'en 1990 devaient s'élever à 11 millions, mais il faut maintenant ajouter 12 à 13 millions à ce montant. Et tout cela en deux ans.

Dans son discours du budget, le ministre des Finances a dit qu'il voulait bâtir un avenir sûr et satisfaisant sur un fondement solide. Ce fondement est l'éducation, c'est évident, mais le gouvernement l'affaiblit systématiquement depuis qu'il est arrivé au pouvoir et il met vraiment l'avenir de notre pays en danger. Cette erreur est encore plus grave dans une province comme l'Île-du-Prince-Édouard qui a besoin d'une main-d'oeuvre bien formée pour la conduire dans les années 90 et au-delà et pour assurer son autosuffisance. En réduisant continuellement le financement de l'éducation et en négligeant le Programme canadien de prêts aux étudiants, Ottawa condamne ma province à un avenir de dépendance à l'égard du gouvernement fédéral. Cette attitude est mauvaise politiquement et économiquement et elle fait du tort aux habitants de l'Île-du-Prince-Édouard.

Ce budget contient aussi une réduction de la subvention de fonctionnement de Marine Atlantique d'environ 9 millions en deux ans. Ce n'est que la plus récente coupe imposée à cette société d'État. En fait, le gouvernement a réduit sa subvention de 52 millions depuis 1985. Maintenant, 37 p. 100 des coûts de fonctionnement de cette société sont financés par les usagers et 67 p. 100 par la subvention du gouvernement. Encore une fois, cette subvention a été réduite. Cela veut dire que Marine Atlantique devra réduire ses services, réduire ses dépenses ou hausser les tarifs. Il ne nous reste qu'à attendre

pour voir si de nouvelles hausses de tarifs seront nécessaires.

La liste des coupes qui touchent ma province et qui auront donc une incidence sur notre économie est longue. Il y a l'abolition de l'Office de réexamen du service postal, qui arrive à un moment où les Canadiens ont besoin d'une tribune pour exprimer leurs inquiétudes en ce qui concerne Postes Canada. Beaucoup d'habitants de l'Île-du-Prince-Édouard sont mécontents de la décision de Postes Canada de fermer les bureaux de poste ruraux. L'Office de réexamen était un organisme indépendant chargé de surveiller l'état du service postal au Canada.

Il avait aussi comme mandat d'aider Postes Canada à atteindre ses objectifs, ce qui nous pousse à nous demander maintenant quel est l'objectif de Postes Canada. Encore une fois, cette mesure ne fait que convaincre les habitants de ma province que le gouvernement est en train de détruire notre mode de vie rural.

La réduction des fonds consacrés au Programme pour l'autonomie des anciens combattants nous montre encore une fois dans quel ordre le gouvernement classe ses responsabilités. Il veut rationaliser tout le programme. Il retirera 18 millions du programme, et ce sont là des fonds qui auraient pu être très utiles aux personnes dans le besoin.

Ce programme vise à permettre aux anciens combattants de maintenir et d'améliorer leur qualité de vie en les aidant à rester en santé et autonomes. Sans un financement suffisant, ce programme ne peut pas fournir les services nécessaires aux anciens combattants qui, eux, ont si volontiers servi leur pays. En tant que Canadiens, nous devons beaucoup à nos anciens combattants, qui méritent certainement d'être traités de façon juste et équitable. Dans ma province, nous avons près de 1 200 anciens combattants qui ont besoin du Programme pour l'autonomie des anciens combattants, dont environ 200 habitent la circonscription de Malpèque, que je représente.

La liste continue avec les coupes dans les programmes relevant du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Les compressions budgétaires imposées à ce ministère contribueront également à diminuer la qualité de vie à l'Île-du-Prince-Édouard.

Je vois qu'il ne me reste plus de temps. J'en ai encore long à dire à propos de ce budget et j'en parlerai certainement de nouveau à une autre occasion à la Chambre.

[Français]

M. Tremblay (Lotbinière): Madame la Présidente, j'ai écouté quelques passages du discours de la députée avec grand intérêt. Je voudrais simplement revenir sur un aspect de son discours lorsqu'elle parlait de sa province, l'Île-du-Prince-Édouard. Si j'ai bien entendu, depuis 1985, nous aurions coupé, et c'est son expression, de quelques millions de dollars sinon une cinquantaine, si j'ai bien entendu. Comment peut-elle arriver à cette